

**CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
VILLE DE WATERVILLE**

À une séance extraordinaire du conseil de la Ville de Waterville tenue le 20 juillet 2023 à 16h40, en la salle des délibérations de l'hôtel de ville, sous la présidence de Madame Nathalie Dupuis, mairesse.

Sont présents :

Gaétan Lafond, conseiller au siège no. 2

Karl Hunting, conseiller au siège no 3

Gordon Barnett, conseiller au siège no. 4

Madame Nathalie Isabelle, directrice générale et greffière-trésorière est également présente.

Sont absents :

Philippe-David Blanchette, conseiller au siège no. 1

Véronique Blais, conseillère au siège no. 5

René Bessette, conseiller au siège no. 6

OUVERTURE DE LA SESSION

Le quorum étant constaté conformément à la loi, la session est ouverte à 16h40 par la mairesse, Madame Nathalie Dupuis.

ORDRE DU JOUR

- 1.0 Ouverture de l'assemblée
- 2.0 Adoption de l'ordre du jour
- 3.0 Travaux de réfection de l'asphalte sur le pont rue Principale Nord et son approche
- 4.0 Travaux de branchements sur la rue Compton Est
- 5.0 Achat d'une génératrice pour l'hôtel de ville
- 6.0 Questions des contribuables
- 7.0 Levée de l'assemblée

5453-2023-07-20

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

CONSIDÉRANT QU'en vertu de la Loi sur les Cités et villes (L.R.Q., c.C-19), le conseil doit adopter un ordre du jour et, en conséquence, il prend en compte un tel ordre pour la présente session;

CONSIDÉRANT QUE les membres ont reçu, à même leur convocation, un projet d'ordre du jour de la présente session du conseil municipal de la Ville de Waterville;



Il est proposé par le conseiller Karl Hunting
Appuyé par le conseiller Gaétan Lafond
Et résolu à l'unanimité

D'adopter l'ordre du jour tel que présenté.

5454-2023-07-20

TRAVAUX DE RÉFECTION DE L'ASPHALTE SUR LE PONT RUE PRINCIPALE NORD ET SON APPROCHE

CONSIDÉRANT QUE des travaux de réfection de l'asphalte sur le pont de la rue Principale Nord sont nécessaires et exigés par le Ministère des Transports du Québec ;

CONSIDÉRANT QU'en réalisant ces travaux, il y a lieu de procéder à la réfection de l'approche de ce pont, soit l'intersection de la rue Gosselin et la rue Principale Sud;

CONSIDÉRANT QU'après adoption du règlement 607 sur la gestion contractuelle, la Ville peut octroyer un contrat de gré à gré pour un montant inférieur à 100 000 \$ (ou tout autre seuil maximal établi par le législateur);

CONSIDÉRANT QUE l'entrepreneur Eurovia Québec Construction Inc. a fait une soumission, en date du 6 juillet 2023, pour la réalisation de ces travaux ;

CONSIDÉRANT QUE les travaux doivent être réalisés en 2023 afin de répondre aux exigences de la subvention ;

Il est proposé par le conseiller Gordon Barnett
Appuyé par le conseiller Karl Hunting
Et résolu à l'unanimité

D'octroyer le mandat pour la réfection de l'asphalte sur le pont de la rue Principale Nord ainsi que son approche, à Eurovia Québec Construction Inc. pour un montant de 69 742.95\$ plus les taxes applicables;

De financer par les subventions PPA-CE et PPA-SE et le budget d'asphalte ;

D'autoriser le paiement de la dépense, sur réception des honoraires, selon les étapes prévues, et ce jusqu'au montant maximal autorisé.

TRAVAUX DE BRANCHEMENTS SUR LA RUE COMPTON EST

Ce dossier est reporté à une prochaine séance.



ACHAT D'UNE GÉNÉRATRICE POUR L'HÔTEL DE VILLE

CONSIDÉRANT QUE la Ville de Waterville désire acquérir une génératrice afin de répondre aux exigences de la sécurité civile et permettre d'être fonctionnel dans l'éventualité d'une panne électrique et de mettre en œuvre son plans d'urgence ;

CONSIDÉRANT QU'il y a lieu d'ajouter un chauffage au propane qui permettra de chauffer le bâtiment pendant une panne électrique et aussi d'avoir une option dans l'éventualité d'un bris de la fournaise actuelle;

CONSIDÉRANT QU'après adoption du règlement 607 sur la gestion contractuelle, la Ville peut octroyer un contrat de gré à gré pour un montant inférieur à 100 000 \$ (ou tout autre seuil maximal établi par le législateur);

CONSIDÉRANT QUE la Ville a demandé des prix à quelques fournisseurs ;

CONSIDÉRANT QUE la Ville a reçu une soumission sommaire de Roland Veilleux Inc.;

Il est proposé par le conseiller Gaétan Lafond
Appuyé par le conseiller Karl Hunting
Et résolu à l'unanimité

De réserver un budget de 60 000\$ pour l'achat et l'installation d'une génératrice, ainsi que l'ajout d'un chauffage au propane, à l'hôtel de ville;

De financer cette dépense par le programme PRABAM.

QUESTION DES CONTRIBUABLES

Aucun contribuable présent.

LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

L'ordre du jour étant épuisé,

Il est proposé par le conseiller Karl Hunting
Appuyé par le conseiller Gordon Barnett
Et résolu à l'unanimité

Que la présente assemblée soit levée. Il est 17h.

Nathalie Dupuis, mairesse

Nathalie Isabelle, directrice générale

